



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

âge de la retraite

Question écrite n° 58931

Texte de la question

M. Alain Tourret attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la définition du travail pénible. En effet, il semblerait qu'une loi reconnaisse la notion de travaux pénibles et permette ainsi à leurs salariés de bénéficier d'un départ anticipé. Son ministère étant promoteur de cette réflexion, il souhaiterait pouvoir connaître la liste des professions visées par cette notion et savoir si celle-ci peut être appliquée aux salariés des abattoirs.

Données clés

Auteur : [M. Alain Tourret](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58931

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mars 2001, page 1480